

DECRET

D/2014/ 197 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE
A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la Loi L/95/014/CTRN du 15 mai 1995, instituant la législation sur la gestion des Archives en République de Guinée ;

VU le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 décembre 2012 portant organisation de la Présidence de la République ;

VU le Décret n° 197/PRG/SGG/88 du 23 septembre 1988, fixant les Attributions et l'organisation des Archives Nationales ;

VU le Décret n° 198/PRG/SGG/88 du 23 septembre 1988, portant Règlementation des Archives publiques en Guinée ;

DECRETE

Article 1 : Monsieur Seydouba CISSE, Ingénieur Archiviste, Consultant, est nommé Directeur des Archives Nationales.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

09 SEP. 2014

Conakry, le



Prof. ALPHA CONDE